



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : DAMBACH

Autres communes :

R500

Appellation : Vestiges du château de Hohenfels

Monument(s)

Appellation : Vestiges du château de Hohenfels

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 30/12/1985

Étendue de la protection : Château de Hohenfels : vestiges en totalité y compris les éléments troglodytiques (cad. 9 1, 2)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.